

Image not found or type unknown



Erreur de la part du juge instruction

Par **Fabio974**, le **19/03/2019** à **13:30**

Bonjour étant victime a la base et le coupable mon agresseur ,je me retrouve devant un tgi correctionnelle pour une affaire bientôt jugée dont après u e bagage agresseur a été blessé ,dans le procès verbal il a tout avoue mais le juge instruction a préféré faire son discours en me mettant moi com coupable ,donc ma question est (a qui m'adresser de droit pour signaler ces faits dont le juge instruction a oublié de signer pour me déclarer moi coupable au final?).merci